

# Le P. Jacques Gachoud, jésuite fribourgeois (1657-1726)

Autor(en): **Jordan, Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue  
d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **55 (1961)**

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128609>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## JOSEPH JORDAN

### LE P. JACQUES GACHOUD, JÉSUISTE FRIBOURGEOIS

(1657-1726)

#### II. DE SON ENTRÉE DANS LA COMPAGNIE DE JÉSUS (1677) A SON DÉPART POUR CONSTANTINOPLE (1696)

##### L'ACCEPTATION DE SA DEMANDE D'ENTRÉE DANS L'ORDRE ET SON ARRIVÉE A LANDSBERG (BAVIÈRE)

En septembre 1677, Jacques Gachoud est admis comme novice dans la Compagnie de Jésus<sup>1</sup>. Comment sa vocation a-t-elle éclos ? Aucun document ne nous renseignant sur ce point, on en est réduit à des conjectures. Seule chose certaine : les Jésuites du Collège Saint-Michel n'ont nullement attiré ce jeune homme dans leur Ordre ; en effet, la règle de Saint-Ignace de Loyola interdit aux professeurs d'aborder cette question avec leurs élèves. Tout au plus le directeur de conscience peut-il l'examiner au cas où le pénitent lui demande des conseils, des directives, concernant le choix d'un état de vie<sup>2</sup>.

Est-ce déjà en 1669, lorsqu'il est entré en rudiments, que le petit Jacques a eu l'intention d'être un jour prêtre, voire missionnaire ? C'est fort possible. Dans ce cas, entendant souvent parler de saint François Xavier et d'autres propagateurs de l'Évangile, il se sera toujours plus

<sup>1</sup> AEF. Collection Gremaud 28, f<sup>o</sup> 138<sup>v</sup>. – Manuscrit Chassot, p. 3. La source à laquelle Mgr Chassot et l'abbé Jean Gremaud ont puisé est l'inscription de J. Gachoud au catalogue des novices : *Jacobus Gaschodus, Tryval., admissus Frib. Helv., anno 1677, aet. 19, logicus, m.*

<sup>2</sup> B. DUHR, S. J., *Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge*, t. II, 2<sup>e</sup> partie, pp. 541-542.

pénétré de son idéal. Au cours de sa dernière année d'étude, sinon un peu auparavant, il a dû s'ouvrir de son projet au recteur du Collège, le P. Adam Burghaber. Conformément aux Constitutions, ce dernier a examiné avec soin la vocation du postulant ; bien qu'il le connaisse déjà, il a pris encore des renseignements sur ses qualités physiques, intellectuelles et morales. De tout candidat, les Supérieurs exigent une robuste santé, une intelligence vive et une mémoire fidèle, le don de la parole, une volonté fortement trempée, surtout le zèle pour le salut des âmes, la recherche de la plus grande gloire de Dieu <sup>1</sup>. De plus, on s'enquiert de la situation matérielle de la famille, non pas que l'on donne la préférence aux riches, aux nobles, comme on l'a parfois affirmé car, en fait, on admet des jeunes gens de tous les milieux, même les plus modestes ; cette enquête a uniquement pour but de prier le candidat de rester dans le monde si ses parents ont besoin de son aide <sup>2</sup> ; la situation du notaire Gachoud étant bonne, la question n'a sûrement soulevé aucune difficulté. De plus, la Compagnie de Jésus exige le consentement du père <sup>3</sup>, sans doute, ce dernier n'a pas hésité à le donner.

En cette année 1677, Jacques est le seul des élèves de la classe de logique qui ait été admis ; de ses condisciples, trois sont entrés dans d'autres ordres religieux <sup>4</sup>. Le fait d'avoir été accepté comme postulant est indirectement un hommage rendu à sa valeur personnelle. A cette époque, dans les provinces de Haute-Allemagne, à laquelle se rattachent tous les collèges de Jésuites de la Suisse actuelle, on se montre particulièrement sévère quant au recrutement, car on ne souffre nullement d'une pénurie de sujets, les demandes étant jusqu'à cinq fois supérieures aux places disponibles ; en principe le nombre des novices ne devait pas dépasser les besoins ni les possibilités financières <sup>5</sup>.

Lors de sa visite à Fribourg, en juin ou en juillet <sup>6</sup>, le Père Provincial

<sup>1</sup> P. DE CHASTONAY, Les Constitutions de l'Ordre des Jésuites, p. 78.

<sup>2</sup> DUHR II, 2<sup>e</sup> partie, p. 537, DUHR III, pp. 253, 257.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Historia Collegii*, p. 311. Le Collège de Fribourg est l'un de ceux qui fournissent le plus de recrues, bien que la Compagnie n'en prenne qu'un ou deux par année ; en 1669 même, par extraordinaire, il ne fournit aucun candidat, alors que sept élèves entraient dans le clergé séculier et trois chez les Capucins (*Historia Collegii*, p. 292).

<sup>5</sup> DUHR II, 2<sup>e</sup> partie, pp. 542, 547 ; DUHR III, p. 266.

<sup>6</sup> Comme le *Diarium Collegii A*<sup>5</sup> est interrompu du 21 janvier au 16 octobre 1677, on ne connaît pas au juste la date de la visite du Provincial (c'était tantôt en juin, tantôt en juillet) ni celle du départ de J. Gachoud pour Landsberg ; ces départs se placent, en cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle, entre le 26 août (*Diarium Collegii*

a été certainement informé par le P. Burghaber du désir du jeune étudiant et, au vu des excellentes références fournies, y a acquiescé favorablement ; très probablement, il aura fait la connaissance du postulant, lui aura transmis divers avis et fixé la date de son entrée au noviciat.

C'est à fin août ou tout au début de septembre que le futur Jésuite quitte le pays natal<sup>1</sup>. Peu auparavant, il aura sûrement passé à Treyvaux, dans ce village qu'il ne devait plus revoir, fait ses adieux à ses proches, entre autres à son frère aîné Jean-Blaise déjà installé comme notaire. La veille du départ, il est de tradition à Fribourg (et aussi ailleurs) d'organiser une petite fête, bien que l'usage ne soit pas approuvé par la Compagnie : le postulant, accompagné de son père, parfois encore d'un frère, est invité à souper au Collège ; le recteur, un ou deux Pères, prennent part à cette agape fraternelle, ainsi que le *Diarium Collegii* le relate au 25 août 1678, au 18 septembre 1679 et au 25 août 1680.<sup>2</sup>

Le lendemain, Jacques dit adieu – et, nous le pensons bien, non sans émotion – à son cher papa, peut-être déjà malade, à sa bonne maman, à ses cadets ; il quitte la maison de la Planche Supérieure, emportant un peu de linge de corps et quelque argent, comme le demande la Compagnie de Jésus<sup>3</sup>. Comme nous l'apprend le *Diarium Collegii*, de Fribourg le postulant part à cheval, en compagnie d'un Père ou d'un Frère ; c'est l'écurie du Collège qui fournit les montures ; il gagne tout d'abord Soleure où les Jésuites, qui y ont un gymnase depuis 1646, lui réservent sûrement un cordial accueil ; de là, toujours accompagné, en passant par Fribourg-en-Brigau sinon par Constance, il atteint Landsberg<sup>4</sup>.

Cette ville où il va faire son noviciat doit rappeler au jeune Gachoud la capitale de son canton, bien qu'elle soit un peu plus petite. Bâtie sur les rives du Lech, elle se trouve à une douzaine de lieues de Munich, quelque peu au sud-ouest<sup>5</sup>. Comme nous le montre une gravure de Merian datant de 1644, le gros de la cité s'étale au bord du fleuve tandis

A 5, f° 36<sup>v</sup>, 70<sup>v</sup>) et le 11 octobre (*Diarium Collegii* A 6, f° 54<sup>v</sup>). Comme le postulant est à Landsberg (Bavière) le 7 septembre et comme le voyage demande trois ou quatre jours au moins, nous ne pouvons pas fixer le moment du départ d'une manière plus précise.

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Diarium Collegii* A 5, respectivement f° 36<sup>v</sup>, 50<sup>v</sup>, 70<sup>v</sup>.

<sup>3</sup> DUHR II, 2<sup>e</sup> partie, p. 549.

<sup>4</sup> *Diarium Collegii* A 4, f° 10<sup>v</sup>, A 5, f° 50<sup>v</sup>. En consultant le *Diarium Collegii* de Soleure, de Porrentruy, de Fribourg-en-Brigau, de Constance, de Dilligen, de Rotweil, de Kaufbeuren, on arriverait peut-être à reconstituer l'itinéraire.

<sup>5</sup> MEYERS, *Großes Konversations-Lexikon*, t. XII (édition de 1905), p. 120. Der *Große Brockhaus*, t. VII (édition de 1955), p. 50.

que le château du prince-électeur de Bavière, l'établissement de la Compagnie et quelques maisons sont sur la hauteur. La bourgade est entourée de solides remparts, plusieurs de ses portes fortifiées ressemblent à celles de Fribourg, le Rathaus est aussi Renaissance<sup>1</sup>. Dans cette paisible localité dont on vante l'air salubre, l'eau pure et fraîche, grâce à la générosité du comte Schweikardt von Helfenstein, l'Ordre a pu installer en 1574 le noviciat pour sa province de Haute-Allemagne et, en 1641, y ouvrir un petit gymnase<sup>2</sup>. Le souvenir du P. Canisius y est resté très vivant, car c'est ce saint religieux qui en a béni les bâtiments (Pentecôte 1578)<sup>3</sup>. Dans sa disposition, le gros de l'édifice est assez pareil au Collège Saint-Michel, sauf que la partie centrale est deux fois plus longue ; l'église, à peu près de mêmes dimensions, de style Renaissance, s'harmonise mieux avec l'ensemble, son clocher est également surmonté d'une coupole bulbeuse, d'une sorte d'oignon<sup>4</sup>. A ce moment, la vaste maison abrite entre 70 et 80 religieux, dont une quarantaine de novices<sup>5</sup>. Parmi ces derniers, Jacques trouve deux compatriotes, Michel Michon, de Romont, et Daniel Buman, de Fribourg, qui ont déjà passé la moitié de leur temps d'épreuve<sup>6</sup>.

#### LE PREMIER NOVICIAT, A LANDSBERG

« Au cours d'une longue semaine, appelée le temps de la première probation, le candidat fait sa première retraite dans l'isolement le plus complet »<sup>7</sup>. Quatre fois par jour, un Père, vraisemblablement le maître des novices, vient le trouver : il lui expose le sujet d'une méditation sur le sens de la vie et les fins dernières ; il l'instruit sur la nature et le but de la Compagnie de Jésus, sur les obligations qu'elle impose à ses membres ; il se renseigne aussi sur les intentions et les goûts du postulant<sup>8</sup>. D'après une annotation faite au catalogue des novices, un simple

<sup>1</sup> La gravure de Merian est reproduite dans DUHR, t. I, p. 531.

<sup>2</sup> DUHR I, pp. 530-532.

<sup>3</sup> DUHR I, p. 531.

<sup>4</sup> La reproduction d'une aquarelle faite par le Frère Joh. Hörmann vers 1600 se trouve dans DUHR I, p. 532.

<sup>5</sup> DUHR III, p. 266.

<sup>6</sup> AEF. Collection Gremaud 28, pour Buman, f° 98<sup>v</sup>-99 ; pour Michon, f° 131<sup>v</sup>.

<sup>7</sup> Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, Paris, article Jésuites, t. III, paru en 1926, colonne ou col. 1260.

<sup>8</sup> *Ibid.*

*m* minuscule, abréviation de *missionnarius*, Jacques Gachoud a d'emblée manifesté le désir de se consacrer à la conversion des infidèles <sup>1</sup>.

A l'issue de cette première période de recueillement, si le jeune homme « a conclu son élection en faveur de la Compagnie, on lui pose les questions suivantes : *Etes-vous prêt à renoncer au siècle, à toute possession, à tout espoir de biens temporels ? Etes-vous disposé à mendier votre pain, au besoin de porte en porte, pour l'amour de Jésus-Christ ? Consentez-vous à vivre en quelque pays du monde que ce puisse être, ou les supérieurs jugeront que vous serez plus utile ? Etes-vous résolu à obéir aux supérieurs qui tiennent pour vous la place de Dieu, en toutes choses ou vous ne jugerez pas la conscience blessée par le péché ? Vous sentez-vous déterminé à repousser... tout ce que les hommes esclaves des préjugés mondains aiment et embrassent ? Voulez-vous accepter et désirer de toutes vos forces ce que Jésus-Christ Notre-Seigneur aima et embrassa ? Consentez-vous à vous revêtir de la livrée d'ignominie qu'il a portée, à souffrir, comme lui, par amour et par respect pour lui, les opprobres, les faux témoignages, les injures, sans toutefois y avoir donné sujet ?* <sup>2</sup> Après y avoir répondu affirmativement, il est admis comme novice scolastique. C'est en ce jour, le 7 septembre 1677 probablement <sup>3</sup>, qu'il revêt la soutane, car, dans leur costume, les Jésuites ne se distinguent en aucune façon des prêtres séculiers du pays où ils se trouvent. En ce temps, en Allemagne, par-dessus une longue tunique qui leur sert de sous-vêtement, ils portent une robe taillée dans un drap très solide, de couleur grise s'ils restent à l'intérieur de leur maison, noire s'ils sortent ; par les temps froids, ils ont encore un manteau ; par-dessus leurs bas de chausses, ils enfilent suivant la température ou les circonstances des sandales, des souliers, ou des bottes ; d'habitude, ils ne se coiffent que d'une barette à quatre cornes, ils ne prennent de chapeau que pour un long voyage <sup>4</sup>.

C'est à ce moment que le candidat doit disposer de ses biens au cas où il en possède déjà. Pour le jeune Gachoud, dont les parents vivent encore et qui, par conséquent, n'a aucune fortune, la question ne se pose pas.

<sup>1</sup> Ce renseignement provient du manuscrit Chassot et de divers papiers qui l'accompagnent. Mgr Chassot cite, comme sa principale source, le R. P. Delplace, secrétaire du R<sup>m</sup>e Père Général et Bibliothécaire de la Compagnie de Jésus.

<sup>2</sup> Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, t. III, col. 1260.

<sup>3</sup> La date du 7 septembre nous est aussi fournie par un des papiers qui accompagnent le manuscrit Chassot ; elle nous semble se rapporter plus à l'admission au noviciat qu'à la première prise en considération de la demande du postulant.

<sup>4</sup> DUHR I, pp. 557-558, 565-567.

Le noviciat dure deux ans, alors que, dans les autres ordres religieux, il est tout au plus d'une année. Le fondateur de la Compagnie en a doublé la durée parce que ses disciples étant mêlés au monde, il a voulu assurer une ample provision de ce recueillement qui lui semblait indispensable<sup>1</sup>. Tout au début, le novice suit durant un mois les *Exercices spirituels de saint Ignace*, lesquels l'ont certainement marqué d'une empreinte durable, leur contenu comportant, comme le dit le P. de Chastonay, « le service de Dieu sans réserve, la purification, le renoncement à soi-même, l'abandon absolu et passionné au Christ<sup>2</sup> ».

Comme tous ses confrères, le jeune religieux fribourgeois mène bientôt une vie de travail, de prière et de méditation, marquée une fois ou l'autre par une épreuve assez dure, dite *expériment*.

Bien que très chargées, les journées sont fort bien organisées. Lever entre 4 et 5 heures, suivant la saison ; aussitôt après, prière du matin suivie d'un examen de conscience d'un quart d'heure, assistance à la messe ; si le novice, en raison de son état de santé, a besoin d'un petit déjeuner, on lui sert de la soupe ; travaux manuels et intellectuels ; dîner déjà vers dix heures et quart ; au sortir du repas, récréation d'une heure autant que possible en plein air ; le jeu le plus en faveur est le ballon, mais ce dernier est rempli non d'air comprimé mais de débris d'étoffes ; par contre, les cartes, les dés, les autres jeux de hasard sont défendus. Quand, à midi, les cloches sonnent, on se met aussitôt à réciter l'Angélus et l'on reprend le travail. Après le souper fixé à 6 heures 15, nouvelle détente jusqu'à 8 heures ; puis on se rend à l'église pour y réciter les litanies et d'autres prières, enfin y faire son examen de conscience. Coucher à 8 heures 45 ; les novices n'ont pas, comme les Pères, de chambres particulières, ils sont dans de petits dortoirs à trois ou quatre lits<sup>3</sup>.

La maison dont les ressources sont juste suffisantes pour 20 à 30 personnes doit en entretenir trois fois plus ; de ce fait, la nourriture, tout en étant abondante, reste très frugale ; au lieu de vin, on prend plutôt de la bière, boisson chère aux Souabes et aux Bavarois, mais encore peu connue des Fribourgeois<sup>4</sup>.

Comme tous les novices, pour aider les Frères, dits coadjuteurs tem-

<sup>1</sup> Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, t. III, col. 1260.

<sup>2</sup> P. DE CHASTONAY, pp. 29-30.

<sup>3</sup> DUHR I, pp. 568-569.

<sup>4</sup> DUHR I, pp. 530-531, 566-567, t. III, pp. 266-267, 305-308. Au sujet de la bière, il est intéressant de noter que les Jésuites avaient en Bavière quelques brasseries au nombre des biens dont avaient été dotés plusieurs de leurs collèges (DUHR I, pp. 586-588).

poëls, le jeune Gachoud leur porte du bois et de l'eau à la cuisine, il pèle les légumes ; il balaye les salles et les corridors. A la bonne saison, il faut travailler au jardin : bêcher, épandre le fumier, arracher les mauvaises herbes, arroser ; à Landsberg, il faut même faire la grande lessive ; en hiver, c'est le chauffage des poêles ; les novices, à tour de rôle, sont chargés d'aller réveiller les religieux de la maison <sup>1</sup>. Ces besognes manuelles, qui prennent de 4 à 5 heures par jour, doivent être moins pénibles pour J. Gachoud, habitué dans son enfance aux rudes travaux de la campagne, qu'à d'autres issus d'une famille de la noblesse ou de la riche bourgeoisie.

Pour les éprouver encore davantage, on ordonne aux novices, à tel ou tel moment, d'aller visiter des indigents, de leur apporter un peu de réconfort au point de vue tant matériel que spirituel, de soigner des malades. On les envoie aussi en pèlerinage, à pied, à un sanctuaire assez éloigné : sans un batz en poche, ils doivent demander aux braves gens de les héberger ; les campagnards qui vivent alors bien pauvrement leur offrent de la soupe et du pain noir ; ils les logent à l'écurie ou à la grange, sur le foin ou sur la paille <sup>2</sup> ; par là ils apprennent à « renoncer aux douceurs du manger et du dormir, ils ne doivent alors se fier ni à l'argent, ni à ce qui a été créé, mais à Dieu seul » <sup>3</sup>.

Au labeur manuel s'allient les travaux de l'esprit, entre autres les leçons de catéchisme aux enfants de la ville et d'une vingtaine de villages des environs <sup>4</sup>. Par de minutieux exercices de rédaction et de direction, ils se préparent également à la prédication <sup>5</sup>.

Toutefois l'essentiel, c'est leur formation spirituelle. Chaque matin, à moins d'être malade, le jeune religieux fribourgeois assiste à la messe, mais il ne communie que le dimanche ou lors d'une fête chômée. Pour les autres exercices de piété, tels que la récitation du chapelet, du petit office de la Sainte Vierge ou d'autres prières, il ne peut accorder plus d'une heure <sup>6</sup>. En revanche, il consacre un peu plus de temps à la lecture surtout à la méditation d'ouvrages de spiritualité. A cela s'ajoutent les instructions du maître des novices ; ce dernier, en effet, s'efforce de pénétrer ses élèves de l'esprit d'obéissance, d'humilité, de charité <sup>7</sup> et de pauvreté que saint Ignace appelle « le rempart de la vie religieuse <sup>8</sup> ».

<sup>1</sup> DUHR I, p. 271.

<sup>2</sup> DUHR I, pp. 532-533.

<sup>3</sup> P. DE CHASTONAY, p. 82.

<sup>4</sup> DUHR III, p. 128.

<sup>5</sup> P. DE CHASTONAY, p. 91.

<sup>6</sup> DUHR I, pp. 570-573.

<sup>7</sup> P. DE CHASTONAY, pp. 91-92.

<sup>8</sup> P. DE CHASTONAY, p. 89. – Dictionnaire pratique des connaissances religieuses III, col. 1263.



C'est durant son noviciat que Jacques perd son père, le notaire Blaise Gachoud<sup>1</sup>. A-t-il ignoré l'événement, l'a-t-il appris par un postulant ou un religieux venu de Fribourg ? On ne peut se prononcer.

En été 1679<sup>2</sup>, il émet ses premiers vœux, par lesquels il « se lie à perpétuité à la Compagnie, mais sans réciprocité »<sup>3</sup>.

#### ETUDES DE PHILOSOPHIE A L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT

Avec ses vingt et quelques confrères, il quitte Landsberg, probablement à pied, pour Ingolstadt, en vue d'y étudier la philosophie d'une manière très approfondie. Située 20 lieues plus au nord, sur la rive gauche du Danube, Ingolstadt est une charmante ville. Fort pittoresque avec ses remparts flanqués de quelques solides bastions, dotée de plusieurs magnifiques églises, entre autres celle des Cordeliers, datant de 1275, de Saint-Maurice (fin du XIV<sup>e</sup> siècle), de Notre-Dame (1425) et des Jésuites, elle est plus peuplée, surtout plus animée que Landsberg, à cause de sa célèbre Université fondée en 1472 par le duc de Bavière, Louis le Riche<sup>4</sup>. Depuis que le P. Canisius et quelques autres Pères de la Compagnie y sont arrivés, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, cette cité est devenu le boulevard du catholicisme dans l'Allemagne du Sud. Dès cette époque, les disciples de saint Ignace occupent les chaires de philosophie et de théologie de l'*Alma mater* ; ils y ouvrent aussi un collège (1556). La maison où arrive le jeune novice abrite de 120 à 140 religieux, dont plus d'une centaine de scolastiques<sup>5</sup> : il y retrouve non seulement ses aînés du noviciat mais encore deux Fribourgeois, Jean-Baptiste de Vevey<sup>6</sup> et Tobie Brunisholz<sup>7</sup>, qui vont commencer leur troisième année d'études.

Avec ses vastes bâtiments et ses quelques centaines d'étudiants, l'Université produit sûrement sur lui une grosse impression ; il y coudoie

<sup>1</sup> Revue d'histoire ecclésiastique suisse, 54<sup>e</sup> année, p. 285.

<sup>2</sup> Mgr Chassot (manuscrit) et l'abbé J. Gremaud (AEF. Collection Gremaud 28, f<sup>o</sup> 138<sup>v</sup>) donnent la même date : 1679 ; autre preuve, le 10 novembre 1679, les frères de Jacques sont invités au Collège de Fribourg, l'auteur du *Diarium* les nomme ainsi *fratres Charissimi Jacobi Caschodi*, or charissimus est le titre que l'on donne à un Frère.

<sup>3</sup> Dictionnaire des connaissances religieuses III, col. 1260.

<sup>4</sup> Meyers Großes Konversations-Lexikon, t. IX (édition de 1905), p. 834 ; Der große Brockhaus, t. V (édition de 1954), p. 677.

<sup>5</sup> DUHR III, p. 121.

<sup>6</sup> AEF. Collection Gremaud 28, f<sup>o</sup> 121<sup>v</sup>.

<sup>7</sup> *Id.*, f<sup>o</sup> 138.

non seulement ses confrères, mais encore des membres d'autres Ordres religieux, de futurs prêtres séculiers et de nombreux laïcs qui fréquentent les facultés des arts, de droit et de médecine. Grande est, probablement, sa surprise à la vue du genre de vie universitaire ; les ecclésiastiques mis à part, la plupart des étudiants font partie d'une société ou corporation ; à l'occasion de leurs divertissements, de leurs examens, des fêtes académiques, ils troublent facilement la quiétude de la population <sup>1</sup>.

La première année, Jacques Gachoud suit le cours de logique avec une soixantaine de condisciples ; il reprend ce qu'il avait déjà appris à Fribourg durant sa dernière année de collège, mais d'une manière plus approfondie. Son professeur, en effet, jette un coup d'œil sur l'ensemble des sciences et sur leurs rapports avec la philosophie ; dans ses exposés sur l'art de raisonner, il se base uniquement sur Aristote, sur les textes mêmes de ce grand savant. L'année suivante, dite de Physique, le maître lit et commente les huit livres que le Stagirite <sup>2</sup> a consacrés à l'examen des *physica*, soit des choses de la nature, notamment des mathématiques (y compris la géométrie dans l'espace), de l'astronomie et de la météorologie, de la géographie, consistant en récits d'explorateurs et de missionnaires et de certains phénomènes déjà observés par les Anciens et reconsidérés par les chercheurs des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Enfin, durant la dernière année, dite de Métaphysique, c'est toujours d'après Aristote, l'étude de l'être en général, puis des facultés sensibles et intellectuelles de l'homme, autrement dit de la psychologie <sup>3</sup>.

Tous les mois, se déroule une dispute solennelle en latin, probablement plus difficile que celles auxquelles il avait pris part à Saint-Michel ; sans doute, participe-t-il une fois ou l'autre à ces joutes intellectuelles <sup>4</sup>.

Il ne conquiert pas le grade de maître ou de docteur ; vraisemblablement, il se contente de celui de bachelier, nécessaire pour entrer plus tard à la faculté de théologie. En effet, les scolastiques de la Compagnie ne font que très rarement leur doctorat, en raison des frais élevés que cela entraîne <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Sur l'Université d'Ingolstadt, on pourra consulter son histoire composée par Ch. H. Verdière.

<sup>2</sup> Le Stagirite est le surnom donné à Aristote, du fait qu'il est né à Stagire.

<sup>3</sup> M. PACTER, *Die Reform unserer Gymnasien* (cet article paru dans les *Stimmen aus Maria-Lach*, t. XVI et XVII explique fort bien le programme de philosophie des Jésuites), voir t. XVII, pp. 38-39.

<sup>4</sup> DUHR II, 1<sup>re</sup> partie, p. 525.

<sup>5</sup> *Id.*, pp. 536-540.

LE SCOLASTIQUE CHARGÉ DE COURS  
A FRIBOURG-EN-BRISGAU, A PORRENTUUY ET A CONSTANCE

A cette époque, suivant une prescription de saint Ignace, c'est l'habitude que, avant d'aborder la théologie, les scolastiques doivent enseigner durant quatre ans au moins dans un des collèges de leur province et y remplir en même temps les modestes fonctions de surveillant. Toutefois, avant de les charger d'une classe, on les initie plus ou moins rapidement à l'art de communiquer son savoir et de stimuler l'ardeur des élèves. Durant ce cours de pédagogie, en vertu d'une ordonnance de 1583, les participants doivent consacrer la matinée au grec, lire des auteurs comme saint Jean Chrysostome, Démosthène, les interpréter et même parler entre eux la langue d'Homère ; l'après-midi, au latin, abordant tantôt un auteur lyrique, tantôt une œuvre oratoire, s'adonnant durant une heure à des exercices de composition, menant pendant une demi-heure une conversation, non en un vulgaire latin de cuisine mais en termes très classiques, dignes de Cicéron. On y étudie tout particulièrement les auteurs anciens inscrits aux programmes des collèges de la province. Pour ces exercices, d'une durée de quelques semaines, les scolastiques se rendent d'habitude à Augsbourg, parfois à Munich et à Ratisbonne ; le nombre des participants ne dépasse jamais dix <sup>1</sup>.

Peu après la fin de ce cours, sur ordre du Père Provincial, Jacques Gachoud part pour Fribourg-en-Brisgau, comme maître de la classe inférieure de grammaire <sup>2</sup>. Il doit être heureux de prendre contact avec cette ville, sœur aînée de Fribourg en Uechtland, comme elle, fondée par les Zæhringen au XII<sup>e</sup> siècle. Etalée au pied de la Forêt-Noire, munie alors d'imposantes fortifications, mais beaucoup plus petite qu'à l'heure actuelle, la cité est un site fort agréable. A ce moment, elle se trouve sous la domination française, car, au cours de la guerre de Louis XIV contre la Hollande, l'Espagne et l'Autriche, le maréchal de Créquy avait franchi le Rhin le 8 novembre 1677, était arrivé, le lendemain déjà, sous les murs de la place et, après sept jours de siège, l'avait forcée à capituler. La paix de Nimègue (5 février 1679) l'avait laissée aux mains des Français. Si, au début de l'occupation, les habitants avaient dû loger les soldats de la garnison, ce n'était plus le cas lors de l'arrivée du religieux fribourgeois, car on avait construit des casernes. Loin de rester désœuvrées,

<sup>1</sup> DUHR I, pp. 552-553 ; III, p. 278.

<sup>2</sup> Un papier accompagnant le manuscrit Chassot nous fournit ce renseignement.

les troupes avaient participé à ces travaux ; elles avaient été aussi affectées à l'érection de nouveaux bastions et boulevards et elles avaient même apporté leur concours pour la bâtisse de l'église des Jésuites<sup>1</sup>. A part les lourdes contributions de guerre qu'elle eut à payer, la ville n'eut pas à se plaindre de son sort, elle conserva son organisation municipale avec ses vieilles franchises, ses marchés, ses péages. Peu à peu, d'assez cordiales relations s'établirent entre Français et gens de Fribourg-en-Brigau.

Malheureusement, il n'en fut pas de même sur le plan culturel. Durant les vingt ans que dura l'occupation, la cité perdit beaucoup de son importance comme centre intellectuel. Jusqu'alors son Université, fondée en 1454 par le duc Albert VI d'Autriche, dénommée pour cette raison l'Albertina, avait été des plus florissantes ; en 1620, la Compagnie de Jésus y avait obtenu les chaires de philosophie et de théologie, à l'exception de celles d'Ecriture Sainte et de Controverse, réservées à des prêtres séculiers. Bien que leurs droits et privilèges eussent été garantis lors de la reddition de la place, tous les professeurs, sauf les Jésuites, et la plupart des étudiants avaient quitté Fribourg-en-Brigau ; les chefs militaires avaient alors réquisitionné les bâtiments universitaires pour en faire des dépôts de vivres. Cherchant à faire le plus de bien possible dans une situation aussi difficile, les disciples de saint Ignace, au nombre de trois, donnèrent cependant des cours de philosophie et de morale, mais devant des auditoires fort restreints<sup>2</sup>. Dans leur collège, fondé en 1620, les effectifs aussi baissèrent, de ce fait, le nombre des professeurs tomba de six à trois, chacun ayant la charge de deux classes. A cette époque, le Père Provincial y envoie de préférence des religieux qui possèdent bien le français et l'allemand, notamment des Fribourgeois.

En inaugurant ses fonctions de *magister* (c'est le titre que l'on donne à un scolastique chargé de cours), Jacques Gachoud songe sans doute à son ancien professeur, le bon P. Desonna. Maintenant, c'est à son tour d'enseigner les déclinaisons et les conjugaisons, d'enrichir chaque jour un peu plus le vocabulaire latin de ses élèves, de les initier aux règles de la syntaxe et à la lecture de textes faciles. Très pris par la prépa-

<sup>1</sup> Max NEUSTÄDTER. Die Universität in Freiburg in Breisgau während der französischen Herrschaft. Beihefte zur Zeitschrift der Gesellschaft für Beförderung der Geschichts-, Alterstums- und Volkskunde von Freiburg, dem Breisgau und den angrenzenden Landschaften. 1. Heft, pp. 1-12. — Pour la construction de l'église des Jésuites, voir DUHR III, p. 151. DUHR (t. III, pp. 150-152) donne aussi des détails intéressants sur cette époque.

<sup>2</sup> M. NEUSTÄDTER, pp. 15-26.

ration de ses leçons et la correction des devoirs, ne connaissant personne dans la ville, ne pouvant encore exercer de ministère, nous ne pensons pas qu'il ait beaucoup de rapports avec la population. Peut-être aurait-il noué quelques relations s'il y était resté plus longtemps.

Mais, en automne 1683, il part pour Constance<sup>1</sup>. Moins grande, moins peuplée que Fribourg-en-Brigau, cette ville bénéficie alors d'une situation plus agréable. Ici, pas d'occupation étrangère ; la tranquillité règne. D'un côté, les eaux enchanteresses du Bodan ; de l'autre, les riantes campagnes thurgoviennes. Les convictions et les mœurs des catholiques se sont de plus en plus raffermies depuis l'arrivée des Jésuites à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et l'érection de leur collège<sup>2</sup>. A la tête de cet établissement, se trouve le P. Martin Muller, originaire du Tyrol, un homme remarquable qui deviendra Provincial en 1697 ; il confie au religieux fribourgeois probablement la classe de Syntaxe mineure<sup>2</sup>. Ce dernier aborde avec ses jeunes disciples de nouvelles œuvres de Cicéron comme l'*Epistola ad Familiares* et d'Ovide, telle que le *De tristibus* ; en même temps, il poursuit l'étude du grec<sup>3</sup>.

A l'ouverture de la nouvelle année scolaire 1684-1685, il se trouve à Porrentruy, comme professeur de Syntaxe majeure<sup>4</sup>. Au point de vue linguistique, ce collège érigé en 1592, grâce à la générosité du Prince-Evêque de Bâle, est mixte comme celui de Fribourg( Suisse). Les étudiants, au nombre de 300 environ, ne viennent pas seulement de l'Ajoie, du Birseck et des Franches-Montagnes, mais encore de la Franche-Comté et du Sundgau ; de ce fait, l'élément welsche y prédomine. Avec ses syntaxistes majeurs, Jacques Gachoud étudie encore des œuvres de Cicéron, comme le *De amicitia*, de César et de Salluste ; c'est tout un aperçu sur l'histoire romaine qu'il leur donne à cette occasion ; avec les *Eglogues*, les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile, c'est à l'économie

<sup>1</sup> Un papier accompagnant le manuscrit Chassot, contenant un bref *curriculum vitae* du P. Gachoud, nous apprend qu'en 1683 il est parti pour Constance. Autre preuve : le gros manuscrit intitulé *Annales sive Historia Collegii Bruntrutani* actuellement à la Bibliothèque de l'Ecole cantonale de Porrentruy, qui a eu l'amabilité de nous le prêter, renferme cette précieuse indication : *M. Jacobus Gaschodus Constantia Bruntrutum venit in majori syntaxa a 1684...*, voir Annus 1684 comme le *magister* avait dirigé auparavant les classes de Rudiments et de Grammaire et que, arrivé à Porrentruy, il avait celle de Syntaxe majeure, il s'ensuit qu'à Constance il s'occupa de celle de Syntaxe mineure. Concernant le P. Muller, cf. GRÆBER, p. 277.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> GRÆBER, p. 220.

<sup>4</sup> *Annales sive Historia Collegii Bruntrutani*, voir Annus 1684.

antique qu'il touche. Par ailleurs, les travaux des élèves prennent déjà plus d'ampleur et sont plus longs à corriger. Probablement, il leur fait jouer une fois une petite pièce dans la salle de classe sinon à l'aula, sur cette scène qui fut complètement rénovée à cette époque<sup>1</sup>. Bien qu'il ne soit pas très éloigné du pays natal, J. Gachoud n'y est pas revenu ; si ç'avait été le cas, il se serait sûrement arrêté chez ses confrères de Fribourg ; or, le *Diarium Collegii* ne signale en aucune manière sa visite.

Pour quelles raisons, en septembre ou octobre 1685, retourne-t-il à Constance, cette fois, comme professeur d'Humanités ?<sup>2</sup> Le recteur de ce collège l'aurait-il redemandé ? Ou bien n'est-ce pas plutôt à la suite de mutations décidées par le Père Provincial ? A la reprise des cours, il retrouve à peu près tous les jeunes gens dont il s'était séparé une année auparavant. C'est dans cette classe, comme dans celle de Rhétorique, que le Jésuite voué à l'enseignement a l'occasion de donner toute sa mesure, en analysant à fond un des célèbres plaidoyers de Cicéron tels que le *Pro Archia* ou le *Pro Milone*, un ou deux livres de l'*Enéide* de Virgile, et, s'il s'agit de textes grecs, un discours d'Isocrate ou un récit de Plutarque, le grand historien. Grâce aux recherches approfondies que F. de Dainville a entreprises dans ce domaine, nous pouvons assez bien nous représenter le jeune *magister* en face de ses élèves. « Le maître lit d'abord le passage qu'il va interpréter en donnant à sa lecture un relief qui appâte ses auditeurs, la ponctuant de gestes sobres. Puis, en peu de mots, il expose l'argument, dégage l'idée d'ensemble, trace les avenues où l'esprit va s'engager... Reprenant le texte phrase par phrase, il l'explique. Pour un prosateur comme Cicéron, il suffit d'éclaircir ses endroits obscurs en substituant une construction [de proposition] simple à une plus savante, en développant une expression trop concise, en commentant une allusion. » Aux poètes, en particulier à Virgile, « le maître du cœur, le doux chantre de la peine humaine » le professeur demande « d'ouvrir et d'épanouir, d'imprégner à jamais d'*humanitas* les âmes tendres » de ses jeunes humanistes. Allant encore plus profond, il leur apprend à se défier du mot vague et creux, à saisir la vertu et l'énergie des termes, « à distinguer avec soin ceux qui sont propres à la Poésie de ceux qui conviennent à l'histoire ou à l'éloquence », non sans pénétrer jusqu'aux idées, Dans cette classe, comme le préconise le *Ratio studiorum*, le professeur doit apporter les explications

<sup>1</sup> *Id.* sous *Annus* 1683 ; DUHR III, pp. 178-179.

<sup>2</sup> *Annales sive Historia Collegii Bruntrutani*, voir *Annus* 1685.

nécessaires à l'intelligence la plus complète des auteurs anciens, explications tirées de la mythologie, de la géographie, de l'histoire, en particulier de celle des institutions et des mœurs. Bref, « il s'agit d'extraire d'une page d'un bon auteur des trésors divers : élégance du style, richesse de la pensée ou des sentiments, tout en restant au niveau de ses élèves <sup>1</sup>. »

Il les intéresse à la prosodie latine, à la poésie, leur fait déclamer de longues tirades extraites d'auteurs anciens. Comme à Fribourg, les « Humanistes » organisent des séances de déclamations à la Sainte-Catherine, aux lendemains de Noël, de Pâques et de Pentecôte <sup>2</sup>. Il leur demande encore de composer des vers latins.

Plus que dans les classes inférieures, il entretient, pensons-nous, une saine émulation. Les élèves sont divisés en deux camps, chacun d'eux divisé en deux ou trois décuries ou groupes de dix, lesquels s'affrontent lors des interrogations orales. Lors de ces sortes de matches, il lui appartient de diriger le combat, d'entrer dans les passions des combattants, au besoin de ranimer une décurie qui lâche pied <sup>3</sup>.

Comme J. Gachoud n'a été que cette année-là professeur d'Humanités, on peut à bon droit se demander s'il a été vraiment ce maître remarquable en tous points. Sans aucun doute, grâce à sa vive intelligence et avec son amour du devoir, il le serait devenu s'il avait pu conserver cette classe durant une longue période.

#### ETUDES THÉOLOGIQUES A INGOLSTADT, ORDINATION SACERDOTALE ET SECOND NOVICIAT

Après ce stage dans divers collèges de la province, stage précieux pour sa culture générale, le scolastique se voue à l'étude de la théologie. Le jeune religieux fribourgeois retourne à Ingolstadt <sup>4</sup>, il y retrouve les condisciples qu'il avait eus naguère lorsqu'il fit sa philosophie. L'enseignement donné par les Jésuites, dont le niveau avait baissé au sortir de la guerre de Trente Ans dans les universités comme dans les gymnases, s'améliore peu à peu. Comme l'avait recommandé le Pape saint Pie V, les professeurs lisent et interprètent la Somme théologique de saint Tho-

<sup>1</sup> F. DE DAINVILLE, pp. 98-104, passim ; nous avons résumé son fort long exposé

<sup>2</sup> GRÆBER, pp. 221-223.

<sup>3</sup> F. DE DAINVILLE, pp. 144-146.

<sup>4</sup> Manuscrit Chassot ; cela concorde du reste avec ce que B. Duhr dit de la formation des scolastiques, t. I, pp. 554-555.

mas d'Aquin ; à cette époque, le Provincial et même le Général leur recommandent de ne pas entrer dans trop de subtilités, d'aborder surtout les grandes questions en rapport avec la pastoration <sup>1</sup>. On vient d'y organiser des cours d'Écriture Sainte (depuis 1655) et aussi d'hébreu (dès 1670) ; <sup>2</sup> nul doute que J. Gachoud passionné pour l'étude des langues ne les ait suivis. On y a aussi créé une chaire de droit canon (1675) rattachée à la faculté de théologie <sup>3</sup>. Comme par le passé, se tiennent de solennelles disputes ou discussions entre élèves auxquelles participent leurs maîtres.

Au cours de l'année scolaire 1688-1689, le religieux originaire de Treyvaux exerce les fonctions de *subbidellus* ou sous-bedeau <sup>4</sup>. Comme tel, il a la charge de fournir aux étudiants de l'Ordre les livres, les cahiers, les plumes, l'encre comme aussi de veiller à la propreté de leurs vêtements.

De ses études universitaires, il doit avoir tiré un large profit, car plus tard, quand il sera à Constantinople, il en imposera par ses solides connaissances. Durant les derniers mois, il reçoit les ordres majeurs ; le 20 mai 1690, il est ordonné prêtre à Freising (Bavière) <sup>5</sup> ; ce même jour, à Fribourg, Mgr Pierre de Montenach confère les ordres sacrés dans l'église des Jésuites <sup>6</sup>. Vu la longueur, les difficultés et les frais du voyage, aucun membre de sa parenté n'aura participé à la cérémonie. Le lendemain, très probablement, il célèbre sa première messe à Ingolstadt, sinon à Landsberg <sup>6</sup> ; il est possible que le P. Joachim Kieffer, recteur du Collège Saint-Michel y ait assisté ; car il était parti de Fribourg le 18 mai pour se rendre au Chapitre provincial <sup>7</sup> ; en chevauchant à une vive allure, il a pu juste arriver dans l'une de ces deux villes dans la soirée du 20 mai.

Ce n'est pas alors l'habitude que les Jésuites reviennent au pays natal après leur ordination et y chantent une première messe solennelle ; <sup>8</sup> si cela avait été le cas, le *Diarium Collegii* aurait bien signalé l'événement et mentionné la visite que ces jeunes prêtres n'auraient pas manqué de faire à leurs confrères du Belsex.

<sup>1</sup> DUHR III, p. 415.

<sup>2</sup> DUHR II, 1<sup>re</sup> partie, pp. 529-530.

<sup>3</sup> DUHR III, pp. 415-416.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Renseignement tiré d'un papier accompagnant le manuscrit Chassot.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Diarium Collegii* A 6, f<sup>o</sup> 25<sup>v</sup>.

<sup>8</sup> Dans son étude très détaillée sur les Jésuites d'Allemagne, B. Duhr ne nous dit rien des ordinations et de la solennité de la première messe des membres de l'Ordre.



Leurs études théologiques une fois achevées, les scolastiques font un second noviciat ; à cet effet, ceux de la province de Haute-Allemagne se rendent à Altötting, en Haute-Bavière, non loin des bords de l'Inn et de la frontière autrichienne <sup>1</sup>. Déjà avant l'arrivée des Jésuites(1638), cette bourgade possédait un célèbre sanctuaire où les gens venaient, nombreux, prier la Vierge noire comme à Einsiedeln ; au XVII<sup>e</sup> siècle, on la surnommait le *Lorette allemand* <sup>2</sup>. C'est à partir de 1640 que les religieux, au nombre de 12 à 14, vinrent y faire leur *tertiat* ou troisième année de probation et furent par suite appelés *Tertiariers* ou tertiaires. Au temps de J. Gachoud, en raison des difficultés financières dans lesquelles se trouve la province, ils n'y passent pas douze mois, comme l'exigent les Constitutions, mais de quatre à six seulement. Tout en priant, méditant et exécutant maintes besognes manuelles, ils sont très pris par le ministère du fait qu'ils viennent d'être ordonnés prêtres. Les pèlerins s'approchent nombreux du tribunal de la pénitence ; les Jésuites y entendent de 110 000 à 120 000 confessions et distribuent plus de 73 000 communions par an. A la suite d'une entente avec le Chapitre, ils prêchent à la collégiale tous les dimanches et jours de fête. Ils font le catéchisme dans la bourgade et dans les localités des environs. Ils s'occupent d'une congrégation de la Sainte Vierge et de trois confréries : celle de Saint-Isidore, celle de Saint-Sébastien (déjà forte de 500 membres, bien qu'érigée seulement en 1665) et celle de Saint-Joseph, récemment fondée en 1680 <sup>3</sup>. Enfin, pour rendre service à la population plus que pour en tirer un avantage matériel, ils y ont une pharmacie, que le Général de l'Ordre a bien envie de supprimer <sup>4</sup>.

#### LE P. GACHOUD A NEUBOURG ET A FRIBOURG-EN-BRISGAU

En octobre 1690, le P. Gachoud, maintenant *coadjuteur spirituel*, reprend les fonctions de professeur, comme lecteur de logique à Neubourg <sup>5</sup>. Comme cette petite ville est à trois lieues environ à l'ouest

<sup>1</sup> DUHR, t. III, p. 121.

<sup>2</sup> Sur Altötting, on trouvera de plus amples renseignements dans *Meyers Großes Konversations-Lexikon*, 6<sup>e</sup> édition de 1902, t. I, p. 394 ; dans le *Brockhaus*, édition de 1952, t. I, p. 219.

<sup>3</sup> DUHR III, pp. 121, 273-274.

<sup>4</sup> DUHR III, pp. 298-301.

<sup>5</sup> Manuscrit Chassot, y compris le petit papier contenant le *curriculum vitae* du P. Gachoud.

d'Ingolstadt, il y a sûrement passé à diverses reprises au cours de ses études universitaires et, une fois, il aura sans doute visité l'établissement que la Compagnie de Jésus y a depuis 1616. Passée presque entièrement à la Réforme au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la cité est alors redevenue en majorité catholique <sup>1</sup>. En lui confiant le soin d'initier les étudiants à la philosophie et de leur apprendre à raisonner juste, le Père Provincial a rendu hommage aux capacités du religieux fribourgeois. Comme c'est l'habitude en ce temps, ce dernier base tout son cours sur le livre, encore très réputé aujourd'hui, qu'Aristote a consacré à la logique ; mais il ne monte pas en chaire pour en faire une simple « lecture interrompue par de sèches remarques ou par les thèses d'une fatigante subtilité », il met vraisemblablement à la portée de ses auditeurs les problèmes posés et résolus par le savant grec, en les exposant avec le plus de clarté possible <sup>2</sup>.

En même temps, il est chargé de la direction de la grande Congrégation de la Sainte Vierge <sup>3</sup>. Peut-être prêche-t-il une fois ou l'autre à l'église paroissiale, vu que les Jésuites se sont chargés de cette prédication à partir de décembre 1689 <sup>4</sup>.

L'année suivante, tout en gardant son cours de philosophie, il est préfet du gymnase. Comme tel, il a la tâche ingrate de maintenir la discipline, à l'aide tantôt d'opportuns encouragements, tantôt de plus ou moins sévères avertissements, au besoin de quelques énergiques sanctions <sup>5</sup>. Le nombre des élèves n'étant pas aussi considérable qu'à Fribourg (Suisse) et les mœurs estudiantines, assez relâchées au sortir de la guerre de Trente Ans, s'étant déjà améliorées, il ne semble pas qu'il ait eu la partie trop dure <sup>6</sup>.

A Neubourg, il a retrouvé le P. Christophe Osterpentter, lequel avait passé nombre d'années sur les bords de la Sarine et, le 22 janvier 1692, prenait, en tant que recteur, la direction de l'établissement <sup>7</sup>.

Mais, durant les grandes vacances, sur ordre de ses supérieurs, il doit se rendre à Fribourg-en-Brisgau, en vue d'y enseigner à l'Université. A son arrivée, il trouve la situation bien changée. A la suite de la reprise

<sup>1</sup> Kirchenlexikon für Theologie und Kirche, t. VII (édition de 1935), pp. 497-498.

<sup>2</sup> D'après le tableau que F. de Dainville (pp. 106-108) a brossé du Jésuite, professeur de philosophie.

<sup>3</sup> Manuscrit Chassot.

<sup>4</sup> DUHR III, pp. 604-605.

<sup>5</sup> Manuscrit Chassot.

<sup>6</sup> DUHR III, pp. 370-371.

<sup>7</sup> DUHR III, p. 133. Le nom de ce Jésuite a été lu tantôt Osterpeutter, tantôt Osterpentter.

des hostilités entre Louis XIV et l'empereur Léopold (1688), les troupes d'occupation sont plus nombreuses, les casernes sont remplies, les familles doivent loger beaucoup d'officiers, même de simples soldats. On craint fort de voir la Forêt-Noire redevenir un théâtre de la guerre <sup>1</sup>.

Des modifications se sont aussi opérées dans le domaine de l'enseignement supérieur. Sur l'ordre du roi de France et aussi à la demande des Jésuites qui tenaient à la réouverture des facultés de droit et de médecine, l'Université a été réorganisée. Le 23 février 1684 déjà, au nom de l'intendant Jacques de la Grange, le bourgmestre et le Conseil de la ville avaient ordonné aux maîtres de reprendre leurs cours. Comme la plupart s'étaient réfugiés à Constance et avaient l'intention d'y transférer l'*Alma mater friburgensis* (vœu qui se réalisa en 1686), seuls, avec les disciples de saint Ignace, trois professeurs de droit et un de médecine avaient répondu à cette invite ; on avait même dû faire appel à quelques Français. Louis de la Grange, le frère de l'intendant devint le recteur de la Haute Ecole que l'on appela *Studium gallicum* ; le chanoine Ludwig Julier, titulaire de la chaire d'Écriture sainte, en fut le vice-recteur. Le 6 novembre de la même année, on avait procédé à la réouverture solennelle de l'établissement <sup>2</sup>.

Parmi les 28 Jésuites qui y enseignèrent entre 1684 et 1698, nous rencontrons neuf Fribourgeois : à la Faculté de philosophie, les Pères Johann Mennlin (il passera encore à celle de théologie), Christophe Carmintran, Richard Zollet ou Chollet, Germain Molitor ou Monney, Joseph (de) Gléresse et Jacob Caschodus, autrement dit Jacques Gachoud ; à la Faculté de théologie, les Pères Johann Mennlin, Pierre Python, Pierre Cherrière et Antoine Cottet <sup>3</sup>.

C'est sous ce régime un peu spécial (il prendra fin déjà en 1698) que le P. Gachoud inaugure, en automne 1692, son enseignement à la faculté des arts ; les bâtiments se trouvent non loin du collège, à la Bertholdstrasse, où ils ont d'ailleurs toujours été. Ses élèves sont peu nombreux, ce qui, pour eux, est incontestablement un avantage, ayant beaucoup plus de contact avec leurs maîtres ; si l'on excepte les années 1687 et 1696, celles durant lesquelles le religieux fribourgeois fut attaché au *Studium* furent les moins défavorables quant à la fréquentation <sup>4</sup>. Le

<sup>1</sup> NEUSTÄDTER Max, pp. 12-13, 25-26, 33-36.

<sup>2</sup> NEUSTÄDTER, pp. 12-13, 33-36.

<sup>3</sup> *Id.*, pp. 75 et 86.

<sup>4</sup> Faute de registres d'immatriculation, Neustädter (p. 112) n'a pas pu donner le

cours de logique, par lequel il débute, est vraisemblablement à peu près le même que celui qu'il a donné à Neubourg. L'année suivante, comme lecteur de physique, il enseigne les mathématiques et les sciences de la nature. Au cours des deux derniers semestres, il aborde la métaphysique, soit les notions fondamentales sur l'être, sur les grands principes d'identité, de contradiction, de causalité, de finalité, puis la cosmologie, c'est-à-dire l'étude philosophique de l'univers matériel, enfin la psychologie par laquelle il découvre à ses auditeurs le fonctionnement de l'intelligence, de la volonté, de la liberté de l'homme. Il ne lui est pas donné de démontrer, à l'aide de la simple raison humaine, l'existence de Dieu et d'en découvrir les perfections, ce cours étant réservé à la faculté de théologie<sup>1</sup>.

En quels termes, le P. Gachoud s'est-il trouvé avec ses collègues ? On peut se poser cette question du fait qu'à ce moment les professeurs sont divisés en deux clans : l'un, le plus faible numériquement, hostile à la France ; l'autre, au contraire, très favorable<sup>2</sup>. Humble, modeste conciliant, il n'a pas dû, nous semble-t-il, se mêler à ces intrigues, mais au contraire travailler au rapprochement des esprits.

Son cycle de trois ans terminé, sur ordre du Provincial, il abandonne l'enseignement universitaire pour se vouer à la pastoration des fidèles de langue française, probablement avec l'aide d'un ou de deux confrères fribourgeois. Vu que la garnison compte quelques milliers d'hommes, que des fonctionnaires, des professeurs et même des artisans sont venus de France avec leurs familles s'établir dans la cité<sup>3</sup>, la besogne ne manque pas. Tout en donnant ses cours, il n'a cessé d'apporter sa collaboration. Ainsi, le 9 juin 1693, il avait assisté dans ses derniers moments le commandant de la place, Charles Faitrien du Fay. Ce dernier, officier plein de talent, qui s'était distingué au siège de Philippsbourg, était arrivé à Fribourg-en-Brigau en 1681, avait exercé ses fonctions avec beaucoup de tact, au contentement de toute la population<sup>4</sup>. Une fois

chiffre exact des étudiants, il n'a eu à sa disposition que les chiffres concernant les examens des quatre facultés, baccalauréats : 15 en 1693, 33 en 1694 et 18 en 1695 ; doctorats : 10 en 1693, 5 en 1694 et 14 en 1695 ; d'où il ressort que la fréquentation était alors bien faible.

<sup>1</sup> Par un papier accompagnant le manuscrit Chassot, on apprend que J. Gachoud est lecteur de logique, puis de physique et de métaphysique.

<sup>2</sup> NEUSTÄDTER, pp. 87-94.

<sup>3</sup> NEUSTÄDTER, p. 9.

<sup>4</sup> Manuscrit Chassot ; c'est de Neustädter (p. 4) que nous avons tiré quelques renseignements sur du Fay et la date exacte de sa mort.

qu'il est entièrement voué au ministère, comme *operarius gallicus*<sup>1</sup>, le P. Gachoud entend des confessions sans doute nombreuses ; il monte souvent en chaire, car on a demandé aux Jésuites de prêcher en français, tous les dimanches à la chapelle des capucins et, de temps en temps, à la cathédrale<sup>2</sup>.

Il dirige encore la Congrégation mariale des hommes<sup>3</sup>.

C'est au cours de ce second séjour dans la Forêt-Noire que, le 2 février 1695, le P. Gachoud prononce ses derniers vœux<sup>4</sup> et que ses Supérieurs vont bientôt répondre à son ardent désir d'être missionnaire.

<sup>1</sup> Détail fourni par l'un des papiers accompagnant le manuscrit Chassot.

<sup>2</sup> DUHR III, p. 151.

<sup>3</sup> Détails fournis par l'un des papiers accompagnant le manuscrit Chassot.

<sup>4</sup> *Ibid.*